Section 3a: Rejoindre un groupe de travail / cercle / projet / micro-entreprise existant

Lorsque vous trouvez un groupe de travail/cercle/projet/micro-entreprise que vous souhaitez rejoindre, la première étape consiste à examiner les informations sur ce groupe.

En général, tous les groupes doivent indiquer clairement s'ils sont ouverts (tout le monde peut le rejoindre), ouverts sur invitation (seules les personnes invitées dans le groupe peuvent le rejoindre) ou fermés (non ouverts aux nouveaux·elles membres).

Chaque cercle dispose d'une autonomie quant à la manière de gérer son processus d'intégration, les critères d'adhésion, etc.

Revision #2
Created 2024-01-08 11:35:29 UTC by Aimee Fenech
Updated 2024-01-24 06:33:58 UTC by Mayi Lekuona